

Observation n°2 :

Bonsoir,

Avec ce mail je souhaite donner un avis favorable au projet sur la commune de la Chapelle- Bâton 86 250, au sujet de la centrale solaire photovoltaïque.

Premièrement, ce projet permettrait le développement de l'élevage ovin, qui est peu commun dans notre département.

De plus, l'implantation de haies est une bonne idée pour n'engendrer aucune répercussion sur le paysage, avec aucune structure en béton. Il est important de souligner que ces panneaux seraient recyclables à 99%.

Enfin, ce projet pereniserait l'exploitation agricole du jeune agriculteur, source du projet.

Veillez agréer, Madame Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Camille BON